



CUSMA

Adhésion - Collectivité

Nom

Adresse électronique

Rue (N°, B/T/Q, Libellé)

Rue 2

Ville - EPCI - Métropole - CG - CCAS...

Code postal

Téléphone

Site Web

Contact Collectivité (1)

Nom du service gestionnaire

Principal contact email

Nom Prénom du principal contact

Contacts supplémentaires email

Fonction

Téléphone

Ayant pris connaissance des statuts:

Sollicite son adhésion et s'engage à honorer le versement dès réception de l'appel à cotisation, pour une période d'un an du 1er janvier au 31 décembre comme indiqué ci-dessous. L'adhésion sera renouvelable par tacite reconduction.

du

au

Cotisation

- Collectivité < 10 000 habitants - 150 €
- Collectivité < 50 000 habitants - 300 €
- Collectivité < 100 000 habitants - 350 €
- Collectivité < 200 000 habitants - 500 €
- Collectivité < 300 000 habitants - 600 €
- Collectivité < 400 000 habitants - 700 €
- Collectivité < 600 000 habitants - 900 €
- Collectivité > 600 000 habitants - 1200 €

Nbre habitants du territoire

Information Facturation / Contact:

Adresse de facturation

Nom Prénom

Courriel nominatif

Service

Courriel service facturation

Chorus Pro

- Cochez cette case si le n° de bon de commande et/ou le service Chorus est/sont obligatoires pour le dépôt de la facture sur le portail Chorus Pro.
- Cochez cette case si le N° de bon de commande/engagement n'est pas obligatoire pour le dépôt de la facture sur le portail Chorus Pro
- Cochez cette case si le service Chorus n'est pas obligatoire pour le dépôt de la facture sur le portail Chorus Pro. Sinon préciser le code service Chorus ci-dessous.

Code service Chorus

N °SIRET de la Collectivité

Bulletin à retourner:

Signature du représentant

Mme Sandra DAMAS,

email: contact@cusma.org

Mme Marjorie DRESTI,

email: secrtaire@cusma.org

Fait à

Le

(1) Ces informations sont uniquement destinées au CUSM@. Conformément à la loi N° 78.17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficierez d'un droit d'accès et rectification pour les informations nominatives vous concernant, que vous pourrez exercer en vous adressant au siège du CUSMA. Sauf opposition expresse de votre part, ces informations seront publiées dans l'annuaire du Club, accessible aux adhérents sur le site internet www.cusma.org.